

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Produits JOINT NUANCE PIERRE Produits

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1. Identifiant du produit

Nom : adhésif à base de ciment pour pierre décorative pour applications intérieures et extérieures.

Numéro d'enregistrement : 5945763000094

1.2. Utilisation du produit

Autorisé : Le produit est utilisé pour la décoration intérieure et extérieure, sur les murs verticaux.

1.3. Identification de l'entreprise

Fabricant : Modulo Decorative Solutions SRL

Adresse : 22 décembre 1989, Nr. 29, Turda, 401113, Dép. de Cluj, Roumanie

Téléphone : (+40) 264-305600 Fax : (+40) 264-305514

E-mail : office@modulo.fr.

Heures de travail : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

1.4. Téléphone d'urgence :

Tel : (+40) 264-305600

2. Identification des dangers

2.1. Classification du produit

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la directive CE 1999/45/CE, la directive 67/548/CEE et le règlement CE n°. 1272/2008.

2.2. Autres dangers

Contact avec les yeux : provoque des blessures oculaires graves. (H318)

Contact avec la peau : Provoque l'irritation de la peau (H315)

Peut provoquer une réaction allergique cutanée (H317).

Inhalation : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires (H335).

Ingestion : Peu probable.

3. Composition/informations sur les composants (ingrédients) du mélange

Ingrédient	CAS	Pourcentage minimum	Pourcentage maximal
Agrégat	14808-60-7	0%	56%
Ciment Portland	65997-15-1	0%	30%
Pigments inorganiques (oxydes de fer)	1309-37-1	0%	2 %
Additives	-	0.11%	12%

Remarque : À l'état fini du produit, aucun des ingrédients ci-dessus n'est présent à l'état natif. Cependant, si le produit est coupé, ces composants peuvent être présents dans la poussière résultante.

4. Premiers secours

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau, en gardant la paupière de côté. Si les symptômes persistent, consultez un médecin spécialiste.

Contact avec la peau : Lavez immédiatement la zone à l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consultez un médecin spécialiste.

Inhalation : déplacez-vous dans un espace extérieur. Si les symptômes persistent, consultez un médecin spécialiste.

Ingestion : Peu probable. En cas de quantité importante, consultez un médecin spécialisé. Ne faites pas vomir sans l'avis d'un professionnel de la santé qualifié.

Note aux professionnels de la santé : Traiter les symptômes

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit n'est pas inflammable, étant classé sous A1 selon le règlement délégué 364/2016 de la Commission européenne et conformément au Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011.

Inflammabilité NFPA : 1

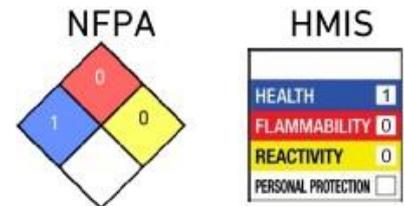
Santé NFPA : 0

Réactivité NFPA : 0

Propriétés inflammables : Ininflammable

Température d'auto-inflammation : sans objet.

Point d'éclair : non applicable.



Moyens d'extinction : Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et à l'environnement.

Équipement de protection : Porter un appareil respiratoire indépendant et des instruments de protection contre l'incendie

6. Mesures contre les pertes accidentelles

Protection individuelle : Évitez la poussière générée, déplacez les personnes en toute sécurité.

Méthodes et matériel de nettoyage : collecter le matériau mécaniquement, sans générer de poussière. Une fois les travaux terminés, balayez la zone et collectez la poussière dans des conteneurs appropriés pour la collecte des déchets. Après le nettoyage, retirez la poussière restante avec de l'eau.

Respect de l'environnement : Aucune mesure particulière n'est requise.

7. Manipulation et stockage

Mesures de protection : Éviter d'inhaler de la poussière, éviter tout contact prolongé avec la peau, éviter tout contact avec les yeux.

Stockage : à l'intérieur, à l'abri de l'humidité et des températures extrêmes.

Pratiques d'hygiène : Manipuler selon les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Évitez de générer de la poussière. Lavez-vous les mains et le visage avant de manger et immédiatement après avoir manipulé le produit. Lavez les vêtements avant de les réutiliser.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Mesures de protection individuelle

Protection de la peau : portez des gants, un chemisier à manches longues et un pantalon long.

Protection du visage et des yeux : portez des lunettes avec écrans latéraux.

Protection respiratoire : lors de la découpe du produit, il est recommandé de porter un masque anti-poussière. Assurer une ventilation adéquate. Utilisez le système de dépoussiérage lors de la découpe du produit.

Mesures d'hygiène : Il est recommandé de se laver les mains et le visage avant de manger et après la manipulation

8.2. Contrôle de l'exposition environnementale

Matériau du composant

Ciment Portland (65997-15-1)

ACGIH : 10 mg/m³ TWA (les particules ne contiennent pas d'amiante et <1 % de silicium)

OSHA : 10 mg/m³ TWA (poussières totales) 5 mg/m³ TWA (particules respirables).

Granulats (14808-60-7)

ACGIH : 0,025 mg/m³ TWA (particules respirables).

OSHA : 0,1 mg/m³ TWA (particules respirables).

Pigments inorganiques (oxydes de fer) (1309-37-1) ACGIH : 5 mg/m³ TWA (particules respirables).

OSHA: 10 mg/m³ TWA (fumée).

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations générales.

État physique : Solide.

Couleur : Mélange de couleurs.

Odeur : sans objet.

9.2. Informations sur la santé, la sécurité et l'environnement

Point de fusion/congélation : sans objet.

Température du flash : non applicable.

Inflammabilité : sans objet.

Propriétés explosives : Sans objet.

Propriétés oxydantes : sans objet.

Pression de vapeur : non applicable.

Formulation moléculaire : mélange.

Poids moléculaire : mélange.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : sans objet.

Stabilité chimique : Stable, dans des conditions normales.

Conditions à éviter : formation de poussières.

Possibilité de réactions dangereuses : Sans objet.

Matériaux incompatibles : Sans objet.

Produits de décomposition dangereux : N'existent pas dans des conditions normales d'utilisation.

11. Informations toxicologiques

Inhalation : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Ingestion : Peu probable.

Effets cancérogènes : Non classés.

P102- Tenir hors de portée des enfants.

P261- Éviter de respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeur/aérosol.

P280- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes de protection/une protection du visage.

P302+P352- En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau/....

P333+P313 - En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée : consulter votre médecin.

P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si nécessaire et si cela peut être fait facilement. Continuez à rincer.

P304+P340 En cas d'inhalation : transporter la personne à l'air libre et la maintenir dans une position confortable pour respirer.

12. Informations écologiques

12.1. Écotoxicité : On ne s'attend pas à ce que ce matériau nuise aux animaux, aux plantes ou aux poissons.

12.2. Persistance et dégradabilité : Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation : Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets :

Éliminez les déchets conformément à la législation locale, étatique et fédérale.

Jetez les contenants vides dans les installations locales de recyclage ou de collecte des déchets. Classer les déchets et les emballages vides selon le GD 856/2002.

Code des déchets : 15.01.01 - Emballage de papier et carton

15.01.02 - Emballages plastiques.

15.01.03 - Emballages en bois.

14. Informations sur l'expédition

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon les réglementations internationales en matière de transport (ADR / RID, IMDG, OACI / IATA).

Transportez le produit couvert et protégé des intempéries.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementation/législation en matière de sécurité et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

Respectez les réglementations nationales et locales. Pour plus d'informations sur l'étiquetage, voir le chapitre 2 du présent document.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Sans objet.

16. Autres informations

HMIS : Risques pour la santé: 1

HMIS : Risques d'incendie: 0

Réactivité HMIS : 0

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

ADR / RID = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe) / Règlement relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (législation européenne)

CAS = Numéro d'enregistrement du service Résumés chimiques

HMIS = Système d'identification des matières dangereuses

OACI / IATA = Organisation de l'aviation civile internationale / Association du transport aérien international

IMDG = Marchandises dangereuses maritimes internationales

NFPA = Association nationale de protection contre les incendies

OSHA = Administration de la santé et de la sécurité au travail

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

Tous nos produits à base de plâtre sont classés A+ pour les niveaux d'émission de composés organiques et volatils.



Informations sur les émissions de substances volatiles dans l'air ambiant présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle allant de la classe A+ (très faibles émissions) au niveau C (émissions élevées).